REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 22 mars 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire (DT) et du département des infrastructures (DI)

Expérimentations éphémères autour du futur bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-Zimeysaver

Le département du territoire et le département des infrastructures, en partenariat avec les villes de Vernier et Meyrin, organisent une démarche de concertation publique dans le cadre de l'étude du projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Depuis le 15 mars et jusqu'au 13 avril 2021, des expérimentations en interaction avec la population sont menées à proximité de trois futurs arrêts des lignes de bus concernées, afin de préfigurer les possibles aménagements urbains.

Le projet de BHNS s'inscrit dans la stratégie de mobilité de l'agglomération genevoise sur la rive droite. Il vise à une amélioration des performances des transports collectifs et à une prolongation de la ligne 6 jusqu'à Satigny et de la ligne 19 jusqu'à l'Hôpital de La Tour à Meyrin, à l'horizon 2024. Dans un souci de réappropriation de l'espace urbain, la démarche de concertation liée au BHNS doit permettre d'offrir aux usagers une nouvelle infrastructure qui répond à leurs besoins et améliore les espaces publics des quartiers concernés. Les enseignements issus de cette concertation permettront d'éclairer la conception du projet de BHNS dans la définition des espaces publics à proximité de ce nouvel axe de transport collectif.

Co-construire

Les riverain-e-s ont été appelés à co-construire les aménagements éphémères du BHNS dans le cadre d'un premier atelier participatif le 3 septembre 2020. Nourrie par ces échanges, la démarche de concertation consistera principalement à questionner les passant-e-s selon la méthode Gehl (lire ci-après), à proximité des futurs arrêts, soit l'Hôpital de la Tour à Meyrin, le pont de l'Ecu et le chemin de Maisonneuve à Vernier. Ces expérimentations visent à tester l'efficacité de plusieurs types d'aménagements le long des tracés du BHNS: un lieu de convivialité, un lieu de convergence ainsi qu'un site à valoriser, sous le pont de l'Ecu, où le piéton sera placé au centre des réflexions. Les questionnaires à disposition permettront d'échanger sur de nombreux sujets en faisant par exemple le lien entre les aménagements, leurs localisations et le degré de confort et de sécurité engendré par ceux-ci. La question du trafic routier et son impact direct sur les usager-ère-s des transports en commun sera également mise en avant.

Plus concrètement, du 15 mars au 13 avril, des panneaux décrivant la démarche de

concertation et expliquant les différentes étapes de celle-ci seront affichés dans chaque site afin d'informer de manière précise et détaillée les passant-e-s. Dans ce cadre, prendront place plusieurs animations créatives, dont la peinture d'une fresque sur la façade d'un immeuble au carrefour de l'Ecu à Vernier, ainsi qu'un atelier de peinture au sol. Des associations locales participeront également à l'animation de ces aménagements.

Un deuxième atelier participatif, prévu le 13 avril 2021, viendra clore ces expérimentations (au vu de la situation sanitaire actuelle, les modalités restent à définir). Un bilan et des recommandations pour la suite seront établis à ce moment-là.

L'État et les communes s'associent ainsi pour favoriser l'implication des habitant-e-s dans une démarche de test. Cette collaboration renforce la volonté d'impliquer les citoyen-ne-s du canton de Genève dans les projets d'urbanisation et mesure l'importance de leurs voix et leurs avis.

Démarche de concertation inédite

La démarche de concertation du projet BHNS est mise en place avec le soutien du bureau d'urbanisme danois Gehl, entre autres connu, pour avoir participé à la rénovation de Time Square à New York et inventé une méthode d'expérimentation reposant sur le triptyque "mesurer, tester, évaluer". Sous la forme d'une analyse fine du terrain basée sur trois critères éprouvés qui déterminent la qualité d'un espace public (protection, confort et plaisir), les aménagements proposés permettront de révéler les usages actuels d'un lieu et de tester leur potentiel d'évolution. Cette démarche, en plus de démocratiser le processus de planification, permet de changer rapidement la perception d'un lieu et rend possible de réelles innovations en vérifiant leur viabilité. Elle devient un instrument d'aide à la prise de décision en offrant des données tangibles.

La démarche de concertation est en tout temps accessible et ouverte à toutes et tous sur la plateforme participative de l'Etat participer.ge.ch. Cette méthode de travail vise une participation cyclique de la population permettant une adhésion à n'importe quelle étape du processus.

- Affiche du projet

Pour tout renseignement complémentaire:

- *Département du territoire: Giovanna Ronconi, cheffe de projet, office de l'urbanisme, DT, T. 022 546 73 06;*
- *Département des infrastructures: Susana Limão, OCT, cheffe de projet, office cantonal des transports, DI, T. 022 546 79 55.*